
Dons d'une décoration militaire et d'un brevet envoyés par l'agent national du district de Bellac (Haute-Vienne), lors de la séance du 25 floréal an II (14 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons d'une décoration militaire et d'un brevet envoyés par l'agent national du district de Bellac (Haute-Vienne), lors de la séance du 25 floréal an II (14 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 320-321;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26790_t1_0320_0000_12

Fichier pdf généré le 30/03/2022

sure que tout annonce une récolte abondante et prématurée (1).

[Chinon, 21 flor. II] (2).

« Citoyens représentants,

Effrayés de quelques mouvemens que le fanatisme excitait dans les communes, nos voisins inquiets de notre position sur les bords de la Vendée où ce monstre a fait tant de ravages, nous avons cru devoir en prévenir les suites en faisant un choix de membres éclairés et forts de patriotisme qui, tous les décadi vont exercer dans les campagnes l'apostolat révolutionnaire; c'est avec une satisfaction bien douce que nous vous annonçons que les habitans des hameaux et des chaumières bénissent nos missionnaires, les reçoivent, les chérissent et les écoutent avec une avidité qu'ils ne montrent jamais pour les sermons de leurs prêtres. Ils reconnaissent aujourd'hui que ce ne sont point les bénédictions, les saluts, les prières et les pénitences qui excitent la nature à nous offrir ses bienfaits. Ces bons habitans des campagnes enivrés du plaisir de voir les richesses qu'elle leur offre, apportèrent hier à nos apôtres des preuves de sa libéralité prématurée. Jamais, disaient-ils, nous n'avions au 9 mai, sous le régime esclave, vu des épis de blé aussi avancés, elle est donc d'accord avec la République, la nature ? car jamais nous n'en eûmes un si pressant besoin; elle semble hâter révolutionnairement son contingent annuel. Représentans, nous n'avons pu résister au plaisir de vous communiquer l'émotion que nous avons ressentie au reçu de cette offrande et de la manière dont elle a été présentée.

Nous vous envoyons de ces épis précieux; en les contemplant, puissiez-vous reconnaître qu'ils sont offerts par les mains pures de républicains dignes de ce nom ».

MOLLANDU (présid.), CHESNONDAUD (secret.),
RUET (secret.).

5

La Société populaire de Rivesaltes, département des Pyrénées-Orientales, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et la remercie d'avoir mis à l'ordre du jour la justice et la probité.

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin de ces dons et adresses (3).

[Rivesaltes, 1^{er} flor. II] (4).

« Citoyens représentants,

Le vaisseau de la République vogue depuis longtemps sur une mer orageuse mais grâce à vos soins le calme a succédé à la tempête

(1) P.V., XXXVII, 204. Bⁱⁿ, 25 flor.; M.U., XXXIX, 410; C. Eg., n° 635; Mess. soir, n° 635; J. Paris, n° 500; J. Sablier, n° 1318; J. Mont., n° 19; J. Lois, n° 594.

(2) C 303, pl. 1112, p. 25; J. Matin, n° 693.

(3) P.V., XXXVII, 204. Reproduit dans Bⁱⁿ, 25 flor.; J. Paris, n° 501.

(4) C 303, pl. 1112, p. 24.

et bientôt il sera heureusement conduit au port. Encore une fois vous venez de sauver la France par la découverte de la plus horrible des conspirations. Cette découverte vous acquiert des nouveaux droits sur l'estime et sur la confiance du peuple. Continuez vos pénibles travaux, ne vous donnez ni repos ni sommeil pour en découvrir toutes les ramifications, et tout espoir sera ôté aux malveillants. En faisant tomber les têtes coupables, vous protégez l'innocence et assurez le triomphe de la liberté; tous les bons citoyens sont armés pour la défendre, tous sauront mourir pour elle, et pour seconder vos sublimes efforts.

Tels sont les sentimens qui animent la Société régénérée de Rivesaltes. Rivesaltes résista dans les temps aux invitations astucieuses des partisans de Brissot, et fut toujours fortement attachée à la Convention. La Société se rallie aujourd'hui auprès d'elle et lui assure du plus fort une fidélité inviolable; elle applaudit à son énergie et la félicite d'avoir mis la justice et la probité à l'ordre du jour. On n'est républicain qu'autant qu'on a de la vertu. La décadence des mœurs entraîne toujours la ruine des états, S. et F. ».

LAMBERT (présid.), BESOMBES fils (secrét.),
LEBÉ (secrét.).

6

L'agent national du district de Coiron (1) envoie une décoration militaire, et un brevet (2).

[Aubenas, 15 flor. II] (3).

« Je t'envoie ci-inclus, citoyen président, une croix ditte de St-Louis avec le brevet dont le citoyen Antoine Payen fait hommage à la patrie. Tu trouveras de plus les lettres de prêtrise des citoyens Borne, Dubois, Thiébaux et Darbe avec les arrêtés pris par le directoire au sujet de la remise desdites lettres. S. et F. »

FLANGERGUE

7

L'agent national du district de Bellac (4) envoie une décoration militaire et un brevet (5).

[Bellac, 19 flor. II] (6).

« Citoyen président,

Je t'adresse une croix de St-Louis et un brevet que vient de m'envoyer l'agent national de la commune nommée en ce district, avec sa lettre et celle de Saint-George qui lui avait remis. Que tout ce qui rappelle le règne des

(1) Ardèche.

(2) P.V., XXXVII, 205.

(3) C 302, pl. 1086, p. 21.

(4) Hte-Vienne.

(5) P.V., XXXVII, 205 et 319. J. Sablier, n° 1318.

(6) C 302, pl. 1086, p. 22.

Loix disparaisse; la vue des républicains ne pourrait le supporter. S. et F.»

MASSART

8

Les membres du tribunal du district de Caudebec (1) félicitent la Convention nationale d'avoir déjoué la nouvelle conspiration, et l'invitent à rester à son poste.

Insertion au bulletin (2).

[Caudebec, 8 flor. II] (3).

« Représentants du peuple,

Dans l'obscurité se forgeaient de nouveaux fers où voulaient nous replonger des simulacres de patriotes, des traitres ont conspiré contre la patrie, contre la représentation nationale. Le sang de ses membres les plus purs devait être versé. Cette infame conspiration nous a saisis d'horreur, grâce vous soient rendues de sa découverte et des mesures que vous avez prises pour la déjouer. Les coupables ont été livrés au glaive de la loi. Que leur châtiment soit un exemple éclatant qui glace d'effroi la malveillance et extirpe jusqu'aux dernières racines des complots.

Législateurs, restez à votre poste sur le sommet de la Montagne où vous dictez vos oracles. L'intérêt de la République l'exige. Vous l'avez fondée, votre pénétration, votre zèle, votre vigilance l'ont garantie des attentats des despotes et des ennemis intérieurs, l'ont sauvée de tous les dangers qui la menaçaient; ce n'est pas assez, c'est à vos travaux, à votre courage énergique qu'il est réservé de la consolider et de la rendre indestructible. Alors, à la reconnaissance du peuple français dont vous jouissez, se réuniront les droits les plus certains que vous aurez acquis à l'admiration de l'univers et à l'immortalité ».

GUÉRARD (*présid.*), JULLIEN (*greffier*).

9

Le citoyen Aubin Darenne, notaire de la commune de Tourtoirac, district d'Excideuil, département de la Dordogne, fait don à la patrie de la finance de son office de notaire.

Mention honorable, insertion au bulletin et le renvoi au Comité de liquidation (4).

10

L'agent national près le district de Chaumont, département de l'Oise, annonce que les biens de l'émigré Rarecourt, estimés 116,300 livres, ont été vendus 155,425 livres; d'autres biens [de

(1) Seine-Maritime.

(2) P.V., XXXVII, 205. Bⁱⁿ, 25 flor.; J. Paris, n° 501.

(3) C 302, pl. 1097, p. 15.

(4) P.V., XXXVII, 205. Bⁱⁿ, 25 flor. (suppl.⁴); J. Sablier, n° 1318.

l'émigré Lavallée] estimés 9,395 livres, ont été vendus 52,115 livres.

Insertion au bulletin et le renvoi au Comité des domaines (1).

11

Les citoyennes de la commune de Lyons-la-Forêt, district des Andelys, département de l'Eure, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, et l'invitent à rester à son poste. Elles demandent aussi la conservation de leur ci-devant église, pour la dédier aux fêtes civiles qu'elles désirent célébrer toutes les décades, et joignent à leur adresse 500 liv. pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin et le renvoi au Comité d'aliénation (2).

12

La Société populaire de Malaucène, département de Vaucluse, félicite la Convention nationale sur la découverte de la nouvelle conspiration, l'invite à rester à son poste, et sollicite un décret qui ordonne la déportation de tous les gens suspects (3).

C'est en vain, dit cette Société, qu'on dirait qu'ils pourraient grossir le parti de nos ennemis, et qu'ils sont moins à craindre renfermés que hors de notre territoire, ces arguments se détruisent par deux mots: Avez-vous craint, Législateurs, de faire exporter les prêtres? Étaient-ils plus criminels? La guerre a-t-elle été plus dangereuse depuis cette sage mesure? Une nation libre unie peut-elle craindre des esclaves, quel qu'en soit le nombre? Nous n'avons à redouter que nos ennemis intérieurs, et la République n'existera que lorsqu'ils n'existeront plus.

Renvoyé au Comité de salut public (4).

13

La Société populaire de Marennes (5) sollicite des mesures vigoureuses contre les femmes des émigrés et des aristocrates de l'intérieur (6).

Elle observe que les émigrés ne sont pas les seuls ennemis de la République, les seuls qui conspirent contre la liberté et l'égalité. Les

(1) P.V., XXXVII, 205. Bⁱⁿ, 25 flor.; J. Paris, n° 501; J. Sablier, n° 1318; J. Perlet, n° 601; C. Eg., n° 635; M.U., XXXIX, 410.

(2) P.V., XXXVII, 205 et 319. Bⁱⁿ, 25 flor.; (suppl.⁴); J. Sablier, n° 1318.

(3) P.V., XXXVII, 206. Bⁱⁿ, 25 flor.; Ann. R.F., n° 166; J. Sablier, n° 1318; J. Mont., n° 19; Mess. soir, n° 635; Audit. nat., n° 600.

(4) J. Matin, n° 693; J. Lois, n° 594.

(5) Charente-Maritime.

(6) P.V., XXXVII, 206. Bⁱⁿ, 25 flor.; M.U. XXXIX, 410; Ann. R.F., n° 166; C. Eg., n° 635; J. Sablier, n° 1318; Audit. nat., n° 600. Voir P. Ann., n° IV.